



Migrations résidentielles : 60 % des arrivants dans la métropole du Grand Paris ont entre 15 et 29 ans

Au cours de l'année 2012, hormis les mouvements avec l'étranger, 151 000 personnes se sont installées dans la métropole du Grand Paris alors qu'elles n'y résidaient pas un an auparavant et 197 000 personnes ont fait le chemin inverse. Par son dynamisme économique et culturel, la métropole attire surtout des jeunes qui viennent terminer leurs études ou occuper un premier emploi. Paris reste une destination privilégiée puisqu'un arrivant sur deux dans la métropole choisit de s'y installer. Ceux qui partent de la métropole sont le plus souvent des familles ou des personnes âgées. En 2012, les départs ont été plus nombreux que les arrivées dans tous les territoires de la métropole, à l'exception du T3-Grand Paris Seine Ouest.

Yann Caenen, Corinne Martinez, Ivan Tissot, Insee Île-de-France ; Marie Molinier, Émilie Moreau, Sandra Roger, Apur

En 2013, six Franciliens sur dix, soit près de sept millions d'habitants, vivent dans le périmètre de l'actuelle métropole du Grand Paris (MGP). Depuis 2008, cette population a augmenté de 0,4 % par an (0,5 % en Île-de-France), grâce à l'excédent des naissances sur les décès, seul moteur de la croissance démographique de la métropole. Les migrations résidentielles freinent cette croissance, les

départs de la métropole vers le reste de la France étant plus nombreux que les arrivées.

Plus de 150 000 personnes emménagent dans la métropole du Grand Paris

Sans tenir compte des mouvements avec l'étranger, 151 300 personnes se sont

installées dans la métropole du Grand Paris au cours de l'année 2012 alors qu'elles n'y résidaient pas un an auparavant, tandis que 197 400 personnes la quittaient. Le solde migratoire de la métropole avec le reste de la France est donc déficitaire (- 46 100) (figure 1). Il contribue négativement à l'évolution de la population (- 0,7 % par an dans la MGP contre - 0,6 % en Île-de-France).

1 La métropole du Grand Paris perd 0,7 % de sa population par an par le jeu des migrations

Les flux migratoires en 2012 dans la métropole du Grand Paris

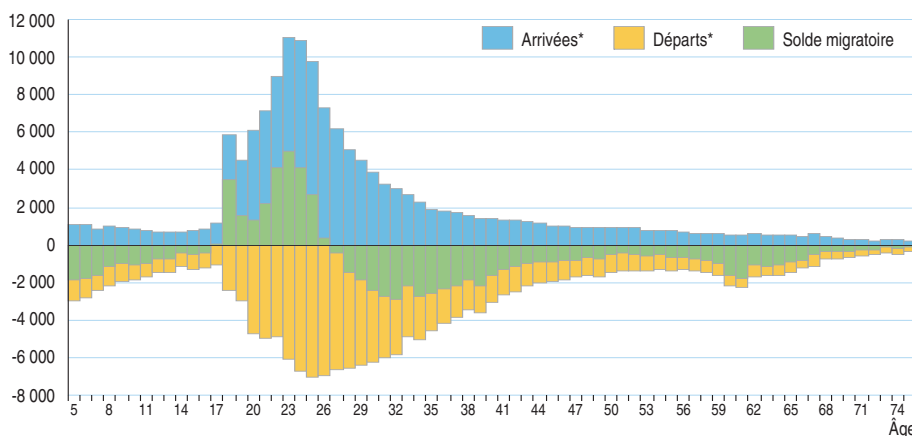
	Ensemble des arrivées en 2012*	Part des arrivées dans la population (en %)	Ensemble des départs en 2012*	Part des départs dans la population (en %)	Solde migratoire au 01/01/2013	Variation de la population due aux migrations (en %)
T1-Ville de Paris	97 100	4,6	122 400	5,8	-25 300	-1,2
T2-Vallée Sud Grand Paris	20 100	5,5	20 200	5,5	-100	-0,0
T3-Grand Paris Seine Ouest	18 300	6,3	17 500	6,0	800	0,3
T4-Paris Ouest La Défense	26 900	5,2	28 100	5,4	-1 200	-0,2
T5-Boucle Nord de Seine	19 300	4,9	21 600	5,4	-2 300	-0,6
T6-Plaine Commune	17 300	4,6	21 100	5,6	-3 800	-1,0
T7-Paris Terres d'Envol	11 300	3,5	14 800	4,6	-3 500	-1,1
T8-Est Ensemble	17 200	4,6	20 300	5,5	-3 100	-0,8
T9-Grand Paris Grand Est	16 800	4,7	18 400	5,2	-1 600	-0,5
T10-Paris Est Marne & Bois	23 300	5,0	26 000	5,5	-2 700	-0,6
T11-Grand Paris Sud Est Avenir	13 400	4,7	15 000	5,3	-1 600	-0,6
T12-Grand-Orly Seine Bièvre	29 700	4,7	31 600	5,0	-1 900	-0,3
Métropole du Grand Paris hors Paris	137 800	3,1	158 600	3,6	-20 800	-0,5
Métropole du Grand Paris	151 300	2,3	197 400	3,0	-46 100	-0,7

* Hors arrivées et départs de/vers l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

2 Des arrivées dans la métropole du Grand Paris plus nombreuses entre 18 et 30 ans

Migrations résidentielles en 2012 selon l'âge



* Hors arrivées et départs de/vers l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

Les arrivants dans la métropole du Grand Paris viennent de province pour les deux tiers, en particulier des métropoles de Lyon, Toulouse et Lille. Le tiers restant provient du reste de l'Île-de-France, notamment des Yvelines d'où sont originaires près de 10 % des arrivants.

Parmi ceux qui ont quitté la métropole du Grand Paris, la majorité s'est installée en province, notamment dans les métropoles de Lyon, Bordeaux, Toulouse et Nantes. Les personnes qui ont choisi de rester en Île-de-France ont principalement déménagé en Seine-et-Marne ou dans les Yvelines.

Un arrivant sur deux s'installe à Paris

Au cours de l'année 2012, la métropole du Grand Paris attire deux tiers des nouveaux Franciliens. Cette attractivité est principalement due à celle de la capitale : près d'un arrivant sur deux s'installe à Paris alors que la population parisienne ne représente qu'un tiers de la population de la métropole. Paris bénéficie en effet d'un vaste marché de l'em-

ploi, d'une offre importante et diversifiée en termes de formations et d'un très fort rayonnement culturel. De plus, la structure du parc de logements de la capitale, qui comprend une forte part de logements locatifs privés (44 %), permet d'accueillir ces arrivants, en particulier dans de petits logements. Ce parc représente la moitié du parc locatif privé de la métropole. Les nouveaux habitants de la métropole s'installent cependant également dans les territoires T2-Vallée Sud Grand Paris et T3-Grand Paris Seine Ouest.

Forte attractivité de la métropole du Grand Paris auprès des jeunes adultes

Les départs de la métropole du Grand Paris sont plus nombreux que les arrivées pour toutes les tranches d'âge, à l'exception des 15 à 29 ans (figure 2). Ces jeunes, principalement des étudiants, sont attirés par la diversité de l'offre en matière d'études supérieures, notamment à Paris. En 2013, ils représentent six arrivants sur dix. Paris a

La métropole du Grand Paris

La métropole du Grand Paris (MGP) a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. Elle a été créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles. Elle a été renforcée par la loi du 7 août 2015 de la nouvelle organisation territoriale de la république. Elle regroupe Paris, les 123 communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes des départements limitrophes de l'Essonne et du Val-d'Oise. La métropole du Grand Paris est divisée en 12 établissements publics territoriaux (EPT).

toujours attiré de nombreux étudiants, mais une attraction est aussi perceptible depuis quelques années en petite couronne, avec le développement de plusieurs pôles universitaires. Près d'un jeune arrivant sur cinq est originaire de l'Île-de-France hors métropole du Grand Paris, 12 % proviennent des régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Des départs au moment de la constitution de la famille

Les jeunes arrivant dans la métropole du Grand Paris viennent pour achever leurs études ou débiter leur carrière professionnelle. Quand ils fondent une famille, une partie d'entre eux peut être amenée à quitter la métropole, à la recherche d'un autre cadre de vie ou de conditions de logements plus favorables. Ces départs familiaux se traduisent par un déficit migratoire des 30-49 ans (- 34 000 personnes) et des enfants de 5 à 14 ans (- 11 400). Toutefois, en 2013, le déficit migratoire des familles s'est atténué par rapport à 2008 (- 17 000 contre - 20 000 par an en 2008). Les familles qui quittent la métropole restent plus souvent en Île-de-France que les personnes seules ou les couples sans enfant : 45 % contre 26 % des personnes seules. Elles accèdent ainsi à de plus grands logements, tout en se maintenant à proximité de leur emploi.

Arrivées de l'étranger

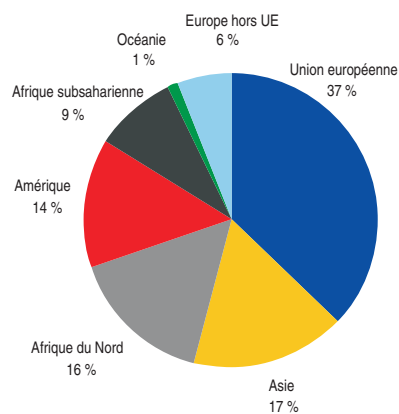
En 2013, 56 200 personnes de la métropole du Grand Paris habitaient à l'étranger un an auparavant, soit 0,9 % de la population de la métropole. Plus de la moitié des arrivées de l'étranger se font à Paris, alors que la population parisienne ne représente qu'un tiers de celle de la métropole. Les nouveaux habitants de la métropole sont le plus souvent de nationalité française (quatre arrivants sur dix). Les autres arrivants, de nationalité étrangère, représentent en 2013 3,3 % de la population étrangère de la métropole : 5,7 % pour Paris, et 2,3 % pour le reste de la MGP. Ces arrivants n'ont pas moins de 159 nationalités différentes et les 15 premières nationalités représentent 61 % d'entre eux. Les ressortissants de l'Union européenne représentent près de quatre arrivants étrangers sur dix, soit deux fois plus que les arrivants d'Asie ou d'Afrique du Nord.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi que les étudiants, sont surreprésentés parmi les arrivants de nationalité française s'installant dans la métropole du Grand Paris. Les profils dominants parmi les étrangers arrivant dans la métropole sont les étudiants mais également les chômeurs et les autres inactifs.

Entre 2008 et 2013, la part des Français est passée de 32 % à 39 % du total des arrivants. Elle progresse dans tous les territoires à l'exception du T6-Plaine Commune et du T7-Paris Terres d'Envol où elle diminue. Cette augmentation est due à celle des Français de naissance (+ 11 points), et non à celle des Français par acquisition (- 3 points).

La part des nationalités de l'Union européenne est également en progression (de 29 % à 37 % de l'ensemble des nationalités étrangères), tandis que celle de l'ensemble des nationalités africaines est en baisse (de 34 % à 25 %).

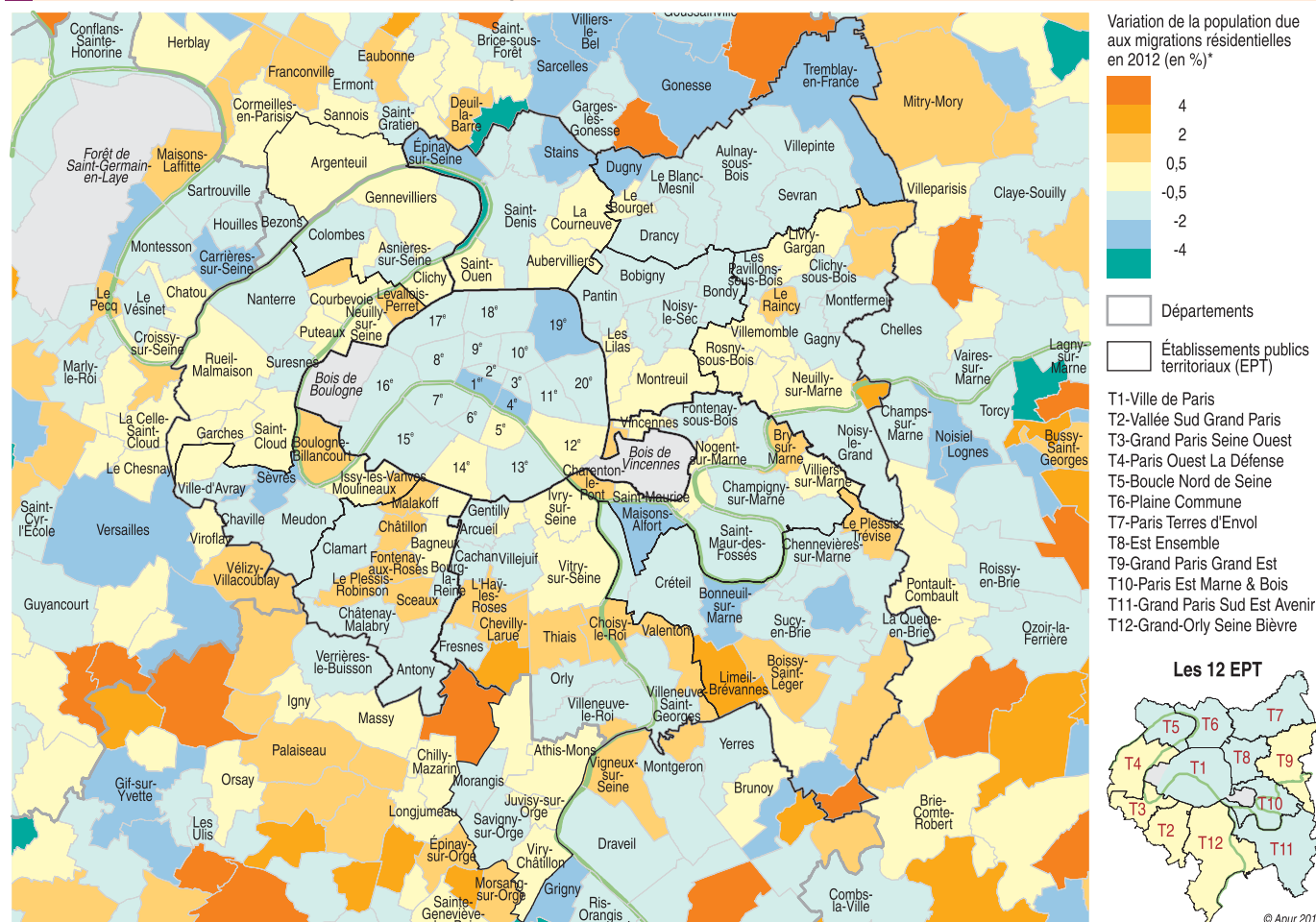
Répartition des étrangers arrivant dans la métropole du Grand Paris selon le continent d'origine



Nationalité	Part parmi les étrangers arrivant dans la MGP (en %)
Italiens	7,1
Algériens	6,4
Portugais	5,1
Marocains	4,8
Américains	4,7
Allemands	4,2
Espagnols	4,1
Chinois	3,9
Britanniques	3,7
Roumains	3,5
Tunisiens	3,4
Brésiliens	3,2
Japonais	2,8
Canadiens	2,3
Belges	1,9
Top 15	61,1

Source : Insee, recensement de la population 2013.

3 Une forte attractivité du sud-ouest de la métropole du Grand Paris



* Hors arrivées et départs de/vers l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

Des départs un peu ralentis au moment de la retraite

Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 8 % des départs et 5 % des entrées dans la métropole du Grand Paris alors qu'elles représentent 14 % de la population. Le solde migratoire est déficitaire pour ces personnes retraitées ou proches de l'âge de la retraite, mais il ne s'accroît pas par rapport à 2008 (- 7 800 par an). Parmi les 15 200 seniors ayant quitté la métropole au cours de l'année 2012, les trois quarts ont rejoint la province, privilégiant notamment les régions littorales telles que Nouvelle-Aquitaine ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, en particulier les communes de Nice, Marseille et Toulouse. En Île-de-France hors métropole, Versailles accueille un nombre croissant de seniors. Du fait de la stabilité des migrations des personnes de 65 ans ou plus, de l'arrivée de la génération des baby-boomers dans cette tranche d'âge et de l'allongement de l'espérance de vie, le vieillissement de la population s'accroît dans la métropole du Grand Paris et notamment à Paris.

Au sein de la MGP, des migrations nombreuses entre les territoires

Les migrations internes au sein de la métropole du Grand Paris influent également

sur le nombre d'habitants dans chaque territoire. Les nouveaux habitants des territoires de la métropole proviennent au minimum pour moitié d'un autre territoire de la MGP, à l'exception de Paris où cette proportion atteint un tiers, la capitale attirant bien au-delà des frontières de la métropole. C'est dans le T8-Est Ensemble que ces migrations internes sont les plus importantes, puisqu'elles concernent les trois quarts des nouveaux arrivants.

Les migrations croisées entre les territoires de la métropole s'expliquent en grande partie par la place particulière qu'occupe Paris au sein de la MGP. Les territoires situés à l'ouest de la capitale, du T2-Vallée Sud Grand Paris au T5-Boucle Nord de Seine, sont très attractifs pour les Parisiens. Cette situation se vérifie surtout pour le T3-Grand Paris Seine Ouest et pour le T4-Paris Ouest La Défense où plus d'un nouvel arrivant sur deux vient de Paris. Un deuxième effet, lié à la proximité géographique, explique les mobilités résidentielles au sein de la métropole : les nouveaux habitants d'un territoire sont majoritairement originaires des territoires proches, voire limitrophes. Cet effet est d'autant plus marqué dans les territoires les plus éloignés de Paris tels que le T7-Paris Terres d'Envol, le T9-Grand Paris Grand Est et le T11-Grand Paris Sud Est Avenir.

Un solde migratoire positif seulement dans le T3-Grand Paris Seine Ouest

Tout au long de l'année 2012, les départs sont plus nombreux que les arrivées dans tous les territoires, à l'exception du T3-Grand Paris Seine Ouest où la situation est inversée et dans le T2-Vallée Sud Grand Paris qui s'approche de l'équilibre.

Rapporté à la population, Paris est le territoire où le solde migratoire est le plus déficitaire, suivi du T7-Paris Terres d'Envol et du T6-Plaine Commune.

Toutefois, au sein des territoires, certaines communes se démarquent par un dynamisme migratoire (figure 3). Par exemple, l'attractivité du T3-Grand Paris Seine Ouest s'explique par celle des communes limitrophes de la capitale, notamment Boulogne-Billancourt, seule commune de la métropole à bénéficier d'un excédent migratoire supérieur à 1 000 habitants. Cette attractivité s'explique notamment par la forte progression de l'offre de logements, suite à l'achèvement de plusieurs programmes de construction. La prédominance d'un parc locatif privé facilite aussi les migrations du fait d'une rotation plus grande des logements.

Les territoires de l'ouest de la métropole sont les plus attractifs auprès des jeunes adultes

Pour la majorité des territoires, les 20-29 ans sont la seule classe d'âge pour laquelle le solde migratoire est positif. Ce solde est négatif dans seulement trois territoires : le T7-Paris Terres d'Envol, le T8-Est Ensemble et le T11-Grand Paris Sud Est Avenir. Les territoires situés à l'ouest de la métropole sont particulièrement attractifs pour les jeunes adultes. C'est le cas notamment de Paris, du T2-Vallée Sud Grand Paris, du T3-Grand Paris Seine Ouest, du T4-Paris Ouest La Défense, du T5-Boucle Nord de Seine et du T12-Grand-Orly Seine Bièvre, où la part des 20-29 ans parmi les arrivants dépasse 40 %.

Le dynamisme de Grand Paris Seine Ouest s'explique par des arrivées massives de jeunes âgés de 20 à 29 ans, majoritairement actifs et occupant souvent un emploi de cadre. Parmi ces jeunes, près d'un sur deux est originaire de l'extérieur de la métropole du Grand Paris et un sur trois habitait un an auparavant à Paris.

Dans la plupart des territoires, les familles avec enfant(s) sont plus nombreuses à partir qu'à arriver. C'est le cas de Paris, du T5-Boucle Nord de Seine, du T6-Plaine Commune, du T8-Est Ensemble, du T9-Grand Paris Grand Est, du T10-Paris Est Marne & Bois et du T12-Grand-Orly Seine Bièvre. Pour tous les territoires à l'exception du T8-Est Ensemble, plus d'une famille sur deux qui part s'installe en dehors de la métropole du Grand Paris.

À Paris, des départs plus précoces parmi les jeunes adultes

À Paris, les flux migratoires font baisser la population parisienne de 25 300 personnes entre 2012 et 2013 malgré la forte attractivité de la capitale, notamment auprès des étudiants et des jeunes adultes (figure 4). Les 15-29 ans représentent 63 % des arrivants dans la capitale. Néanmoins, le solde migratoire de ces jeunes est moins excédentaire

4 Des nouveaux arrivants plus jeunes et plus souvent seuls à Paris que dans la métropole du Grand Paris

Migrations résidentielles en 2012, hors migrations internes (en %)

	Métropole du Grand Paris		Paris	
	Arrivées	Départs	Arrivées	Départs
Effectif	151 300	197 400	97 100	122 400
Part de 15-29 ans	60	35	63	40
Part de 65 ans ou plus	5	8	4	6
Part de personnes seules	34	20	39	23
Part de familles avec enfant(s)	24	43	17	35

Source : Insee, recensement de la population 2013.

Source et méthode

Le **recensement de la population de 2013** permet de savoir où habitaient les personnes un an auparavant. La question a changé : en effet, le recensement de 2008 demandait où habitaient les personnes cinq ans auparavant. Les migrations, ainsi mesurées, ne sont pas les mêmes. En cinq ans, les personnes ont plus de chances d'avoir migré plusieurs fois. Ainsi, les migrations des étudiants et des jeunes sont plus nombreuses quand on les mesure sur un an que sur cinq. Les comparaisons des migrations par âge entre 2008 et 2013 sont délicates à établir. En revanche, il est possible de comparer les soldes ou encore la structure de la population des migrants, surtout si on exclut du champ d'observation les étudiants, population la plus mobile. Le champ de cette étude porte sur la population âgée de 5 ans ou plus résidant en France en 2013.

Les échanges avec l'étranger ne sont pas pris en compte car le recensement permet de connaître le nombre de personnes arrivées en France qui résidaient à l'étranger un an auparavant, mais ne permet pas de savoir combien de personnes sont parties s'installer à l'étranger.

qu'en 2008. Quatre départs sur dix se font au profit d'un autre territoire de la métropole et plus particulièrement dans les communes limitrophes de la capitale (Boulogne-Billancourt, Montreuil et Montrouge). Ces jeunes qui choisissent de rester dans la métropole du Grand Paris sont actifs à hauteur de 81 % et près de la moitié a un emploi à Paris. Les jeunes qui quittent Paris pour s'installer en dehors de la métropole emménagent majoritairement en province (79 %), le plus souvent dans les villes de Lyon, Bordeaux et Nantes. Ils sont relativement peu attirés par le reste de l'Île-de-France (21 %), à l'exception des Yvelines. Ces jeunes qui quittent la métropole sont 1,7 fois plus nombreux à être au chômage que ceux qui s'installent dans un autre territoire. Ils retournent aussi plus fréquemment vivre chez leurs parents. Ces caractéristiques

traduisent une certaine précarité économique qui peut être une raison de quitter la capitale.

En lien avec ces plus nombreux départs de jeunes adultes, le déficit migratoire des couples sans enfant s'est accentué à Paris : ils représentent 27 % des départs en 2013 contre 23 % en 2008. Ces départs plus précoces contribuent au ralentissement démographique observé dans la capitale et à la baisse des naissances.

Le solde migratoire des 65 ans ou plus est traditionnellement déficitaire (- 4 100), mais reste stable par rapport à 2008. Les seniors sont nombreux à quitter la capitale au moment de la retraite, au profit de la province (60 %) et notamment des régions littorales. Plus d'un senior sur quatre qui quitte Paris s'installe dans une structure d'accueil spécifique. ■

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent
Rédactrice en chef :
Christèle Rannou-Heim

Crédits photos :
Phovoir et Denis Sutton/RATP
ISSN 2416-8149
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Caenen Y., Louchart Ph., Martinez C., « Mobilités résidentielles : un impact positif sur l'emploi en Île-de-France », *Insee Analyses Île-de-France* n° 60, mars 2017.
- Augustine N., Virot P., « Les migrations résidentielles s'accroissent dans le centre de l'agglomération parisienne », *Insee Île-de-France à la page* n° 396, octobre 2012.
- De Biasi K., Virot P., « Paris résiste au vieillissement démographique », *Insee Île-de-France à la page* n° 351, février 2011.